



BULLETIN D'INFORMATIONS N°6 NOVEMBRE-DECEMBRE 2019

site internet : www.kuttolsheim.fr
page facebook : Commune de Kuttolsheim

1° INFORMATIONS SUR LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 NOVEMBRE 2019

1-1) Renouvellement de notre ligne de trésorerie :

Vu le besoin prévisionnel de trésorerie de l'année 2019,
Considérant que les crédits de trésorerie, consentis par des établissements bancaires, ne concourent pas à l'équilibre du budget mais à celui de sa trésorerie, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de renouveler le crédit de trésorerie à hauteur de 50 000 € et autorise M. le Maire à négocier les conditions financières de cette ligne de trésorerie.

1-2) Réalisation d'un crédit relais :

Pour assurer les dépenses concernant l'achèvement des travaux de la nouvelle salle et le rachat à l'établissement public foncier du bien situé 2, impasse des sources composé d'une maison et d'une grange, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à réaliser un crédit relais d'un montant de 350 000 € sur une durée de 2 ans et dont le remboursement s'effectuera par affectation de subventions au plus tard le 31/12/2021.



1-3) Recrutement et rémunération d'agents recenseurs :

Le Maire rappelle la nécessité de créer des emplois d'agents recenseurs afin de réaliser les opérations

de recensement 2020 qui se dérouleront du 3 janvier au 16 février 2020.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de confier cette opération à nos deux agents: Consiglia D'ERRICO et Sandrine GONDELAUD. Leur rémunération est fixée à 4,03€ par logement collecté.

1-4) Contrat d'assurance des risques statutaires :

Suite au renouvellement tous les 4 ans de la convention avec le centre de gestion du Bas-Rhin, régissant le marché de l'assurance statutaire de nos agents, le Maire expose le résultat de la consultation effectué par le centre de gestion concernant notre commune. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le contrat proposé par l'assureur Allianz pour une durée de 4 ans à dater du 01/01/2020. Ce contrat résiliable chaque année concerne les risques garantis tels que: maladie, accidents de travail, décès, maternité.....

1-5) Adhésion à la convention de participation Prévoyance 2020-2025 :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adhérer à la convention de participation mutualisée d'une durée de 6 années proposée par le centre de gestion du Bas-Rhin pour le risque prévoyance couvrant les risques d'incapacité de travail et le cas échéant tout ou partie des risques d'invalidité et liés au décès à compter du 01/01/2020. Il décide d'accorder sa participation financière à nos agents pour un montant de 20 € mensuel par agent.

1-6) Tarif de location 2020 de la salle « La Source » pour l'association Sakya Tsechen Ling :

L'association a fait une demande de location de notre salle communale pour une durée de 15 jours du 28 juillet au 11 août 2020 dans le cadre d'une session d'enseignements bouddhiste et pour fêter le 15^{ème} venue à cette occasion de sa sainteté Sakya Trichen.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer à 1000 € le tarif de location hors charges.

1-7) Acceptation d'un chèque :

Le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, d'accepter un chèque d'un montant de 134,40 € émis par Groupama correspondant à un dédommagement d'un préjudice matériel survenu sur l'ascenseur de l'école lors de l'orage du 07/06/2019.

1-8) Demande de subvention de l'Association Sportive Nordheim/Kuttolsheim :

L'association, par courrier du 7 octobre, présente au Conseil Municipal une demande de subvention pour aider principalement au financement de ses activités engagées auprès de 70 jeunes comprenant 2 équipes de débutants et une équipe U11. Le Conseil Municipal, à la majorité moins 2 abstentions, décide d'accorder une subvention exceptionnelle de 1 500 € en faveur de leur action pour les jeunes de notre territoire sportif.



**2° INFORMATIONS SUR
LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 DECEMBRE 2019**

2-1) Adoption des Restes à réaliser :

Les restes à réaliser correspondent aux dépenses d'investissement engagées en 2019 et restant à payer en 2020 et aux recettes correspondantes n'étant pas totalement honorées en 2019. Comme la clôture du budget intervient le 31 décembre 2019, il convient pour assurer le paiement des dépenses engagées et la perception des recettes d'établir l'état des restes à réaliser. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les états des restes à réaliser pour un montant de 35 000 € à reporter sur l'exercice 2020 lors du vote du budget principal.

2-2) Autorisation du Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement 2020 :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire, jusqu'à l'adoption du Budget Primitif 2020, à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, soit à hauteur maximale de 144 766 €.

2-3) Demande de subvention :

M. le Maire informe que les classes de CE2, CM1 et CM2 de Fessenheim-Le-Bas vont participer à un stage de vélo sur le Stride-Park de Strasbourg du 27 au 31 janvier 2020. Pour la réalisation de ce projet, une demande de subvention a été faite. Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de verser une subvention de 7€ par jour et par enfant habitant à Kuttolsheim. Pour les 19 élèves concernés, le montant de la subvention s'élève à 532 €.



2-4) Acceptation d'un chèque :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accepter :
Le chèque d'un montant de 484,50 €, émis par l'Association du RPI de Fessenheim-le-bas, Kuttolsheim et Wintzenheim-Kochersberg, correspondant à la moitié du montant des entrées de la piscine de Hochfelden.



3° COMMUNICATIONS

3-1) Fermeture mairie :

Le secrétariat de mairie sera fermé du
Vendredi 20 décembre 2019
au vendredi 3 janvier 2020 inclus

En cas d'urgence veuillez contacter M. le Maire ou ses Adjoints :

M. Etienne BURGER au 03.88.87.63.96

M. Jean-Louis PIERRE au 03.88.87.76.92

M. Jean-Marie RIEHL au 03.88.87.57.57

Mme Rébecca GILGER au 09.61.04.61.31

3-2) Brûle Sapin :

Samedi 18 janvier 2020 à partir de 16h30, le Corps des Sapeurs-Pompiers se propose de brûler vos sapins sur le terrain stabilisé situé **à proximité de la Salle Polyvalente** où un vin chaud vous sera offert.



3-3) Battues sangliers :

L'Association de Chasse du Kochersberg organise des battues sur les bans communaux de :

KUTTOLSHEIM, HOHENGOEFT, NEUGARTHEIM-ITTLENHEIM, NORDHEIM, WINTZENHEIM-KOCHERSBERG, les:

→ **Dimanche 29/12/2019**

→ **Samedi 01/02/2020**

Pour votre sécurité et la réussite de la régulation de la population de sangliers, merci de bien vouloir, s'il vous plaît, ne pas vous promener au-delà des panneaux de signalisation mis en place à cet effet.



3-4) Souffel 2027, agir ensemble pour demain :

Depuis plus de 5 ans, le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle (SDEA), l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, la Chambre d'Agriculture de la Région Alsace, le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique du Bassin de la Souffel et le Conseil Départemental du Bas-Rhin, tous partenaires du contrat « Souffel 2027 », s'engagent et se mobilisent autour d'un programme d'actions concrètes visant à restaurer la qualité de l'eau de la Souffel et de ses affluents d'ici 2027, afin de répondre aux objectifs fixés par la Directive Cadre sur l'Eau.

Avec ses affluents, la Souffel dessine un linéaire d'environ 93km qui présente des concentrations en nitrates et produits phytosanitaires supérieures aux normes environnementales. De nombreux aménagements ont également participé à la dénaturation des cours d'eau, les transformant le plus souvent en fossé qu'en véritables ruisseaux.

Tous concernés pour redonner vie aux cours d'eau pour les générations futures

Depuis 2014 et jusqu'en 2027, chaque élu, agriculteur et citoyen à son niveau et accompagné de l'ensemble des partenaires et acteurs locaux, participe activement à la reconquête du bon fonctionnement naturel du bassin versant de la Souffel, en réduisant notamment les apports en substances polluantes et en favorisant la biodiversité. Différentes actions ont déjà été mises en œuvre :

- Etude sur les transferts des polluants et suivi de la qualité des cours d'eau ;
- Travaux de renaturation et reméandrage ;
- Elaboration d'un nouveau schéma d'assainissement (*mise à niveau des stations d'épuration et gestion des eaux pluviales*) ;
- Accompagnement et suivi auprès des agriculteurs (*réduction des apports de produits phytosanitaires vers les eaux par l'agriculture, amélioration de la gestion de l'azote...*) ;
- Intervention dans les écoles pour sensibiliser plus de 1 000 écoliers ;

- Création d'un réseau de guide jardin naturel : « éKo-jardiniers de la Souffel » ;
- Utilisation de techniques alternatives pour l'entretien des espaces publics par les collectivités ;
- Sensibilisation du grand public aux milieux naturels à travers des ateliers et des manifestations.



Agir à Kuttolsheim

La commune de Kuttolsheim, composante des 22 communes du bassin versant de la Souffel, est directement impactée par cette démarche globale de protection des milieux « Souffel 2027 ».

De nombreuses actions ont déjà été menées dans la commune, notamment l'arrêt de l'utilisation de produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts urbains depuis quelques années. Efforts récompensés par l'obtention du label « Commune Nature » avec 3 libellules.

Citons également la balade ludique « Découvrez la Souffel autrement » en septembre, exemple récent d'action de sensibilisation à l'amélioration

de la qualité de la Souffel auprès des habitants, organisée en association avec le SDEA, les communes de Neugartheim-Ittenheim et

Wintzenheim-Kochersberg, l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, la Chambre d'agriculture d'Alsace, la Communauté de Communes du Kochersberg et de l'Ackerland, l'Office de Tourisme du Kochersberg et la Maison de la Nature Bruche-Piémont. Sur un parcours familial de 4km ou 12km les 850 marcheurs ont eu l'occasion de découvrir le patrimoine naturel autour de la Souffel et les moyens de le préserver, guidés par un carnet d'énigmes et des panneaux pédagogiques tout au long des circuits. A l'arrivée, parents et enfants ont également participé à divers ateliers de découverte de la nature et d'animation en réalité virtuelle.



*Le maire,
Les Adjoints,
Les Conseillers Municipaux
vous souhaitent de Joyeuses fêtes
de fin d'année et
une Bonne et Heureuse
Année 2020*

